

Différence entre droit et règles de droit

Par **mariam**, le 13/11/2014 à 15:37

Bjr chers camarades,
Quelle est la différence entre le droit et la règle de droit? merci.
Je suis nouvelle et je viens de commencer ma L1 en droit.

Par **joaquin**, le 13/11/2014 à 16:41

Bonjour,

C'est une dissertation ? où juste une question ? Si c'est une question : Le droit, au sens juridique du terme, c'est l'ensemble des règles de droit (formelles, informelles, écrites, non écrites ...), on parle souvent de droit positif, pour dire que c'est le droit qui s'applique à un moment donné. Une règle de droit, c'est une règle de droit particulière, qui peut-être un décret, une loi, une coutume...

On peut parler aussi de droits subjectifs (les droits d'une personne en particulier) et du droit objectif (qui est la règle de droit grâce à laquelle on a des droits subjectifs).

On peut aussi parler de droits en dehors d'un contexte juridique, par exemple les droits de l'homme. Mais là on sort un peu de la technique juridique.

Si c'est une dissertation, il faudrait que vous envisagiez de faire un plan, mais là je ne peux pas vous aider davantage.

Cordialement
JG

Par **gregor2**, le 13/11/2014 à 17:04

Sans parler de l'ambivalence du mot "droit" qui désigne tout à la fois l'ensemble des règles de droit et la science qui les étudie ;)

Par **mariam**, le 13/11/2014 à 17:49

Cher Joaquim merci pr ta réponse. C'est juste une question posée par une camarade de classe et qui nous été collée à chercher. J'ai lu et relu les définitions dans mon cahier et j'ai pas su comment trouver la différence.

Merci à toi aussi Grégor2, c'est sympa. Je me sens déjà bien parmi vous.